
**Lève-personnes pour transférer des
personnes handicapées — Exigences
et méthodes d'essai**

*Hoists for the transfer of disabled persons — Requirements and test
methods*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 10535:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 10535:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006>

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application.....	1
2 Références normatives.....	1
3 Termes et définitions.....	2
4 Exigences générales et méthodes d'essai.....	7
4.1 Exigences générales.....	7
4.2 Méthodes d'essai générales.....	7
4.3 Exigences de sécurité.....	13
4.4 Exigences relatives aux éléments de soutien.....	18
4.5 Point central de suspension.....	19
4.6 Barre de préhension.....	19
4.7 Performances.....	19
4.8 Vitesse de montée et de descente.....	20
4.9 Forces/couples de commande.....	20
4.10 Durabilité.....	21
4.11 Composants hydrauliques.....	22
4.12 Composants pneumatiques.....	23
4.13 Informations fournies par le fabricant.....	24
5 Lève-personnes mobiles — Exigences spécifiques et méthodes d'essai.....	30
5.1 Exigences générales.....	30
5.2 Résistance statique.....	30
5.3 Stabilité statique.....	31
5.4 Système d'immobilisation (freins).....	32
5.5 Forces de déplacement.....	32
5.6 Instructions d'utilisation.....	33
6 Lève-personnes d'aide à la verticalisation et/ou au levage — Exigences spécifiques et méthodes d'essai.....	34
6.1 Exigences générales.....	34
6.2 Résistance statique.....	34
6.3 Stabilité statique.....	35
6.4 Système d'immobilisation (freins).....	36
6.5 Forces de déplacement.....	36
6.6 Durabilité.....	37
6.7 Instructions d'utilisation.....	38
7 Lève-personnes fixes — Exigences spécifiques et méthodes d'essai.....	38
7.1 Exigences générales.....	38
7.2 Exigences spécifiques de sécurité.....	38
7.3 Résistance statique (uniquement les lève-personnes fixes simplement posés).....	39
7.4 Stabilité statique (seulement les lève-personnes fixes simplement posés).....	39
7.5 Résistance statique pour tous les autres lève-personnes fixes.....	41
7.6 Instructions d'utilisation.....	41
8 Éléments de soutien du corps souples — Exigences spécifiques et méthodes d'essai.....	41
8.1 Exigences générales.....	41
8.2 Exigences relatives aux matériaux et aux coutures de l'élément de soutien du corps souple.....	41
8.3 Méthodes d'essai relatives à l'élément de soutien du corps souple.....	42
8.4 Informations fournies par le fabricant.....	42

9	Éléments de soutien du corps rigides — Exigences spécifiques et méthodes d'essai	43
9.1	Exigences générales.....	43
9.2	Exigences relatives au dossier.....	43
9.3	Exigences et méthodes d'essai relatives à la durabilité	43
9.4	Informations fournies par le fabricant	43
10	Lève-personnes de bain — Exigences spécifiques et méthodes d'essai	44
10.1	Exigences générales.....	44
10.2	Méthodes d'essai générales	45
10.3	Exigences de sécurité	45
10.4	Éléments de soutien du corps	46
10.5	Barre de préhension	46
10.6	Performance	46
10.7	Vitesse de montée et de descente	46
10.8	Forces de commande	46
10.9	Durabilité.....	46
10.10	Résistance statique et stabilité.....	47
10.11	Composants hydrauliques	47
10.12	Composants pneumatiques	48
10.13	Exigences spécifiques de sécurité	48
10.14	Éléments de soutien souples.....	48
10.15	Éléments de soutien du corps rigides — Exigences	48
10.16	Informations fournies par le fabricant	48
Annexe A (informative)	Structure de l'ISO 10535	49
Annexe B (informative)	Contrôle périodique	50

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 10535:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 10535 a été élaborée par le comité technique CEN/TC 293, *Aides techniques pour personnes handicapées*, du Comité européen de normalisation (CEN) en collaboration avec le comité technique ISO/TC 173, *Appareils et accessoires fonctionnels pour les personnes handicapées*, sous-comité SC 6, *Lève-personnes pour transfert*, conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a695a455/iso-10535-2006)

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 10535:1998), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Introduction

D'après certaines études, il apparaît que les professions de soin et les professions médicales exigent beaucoup d'efforts physiques lorsque l'on soigne et que l'on s'occupe de personnes handicapées. Un lève-personne constitue un moyen sûr d'aide au levage et au déplacement, avec ou sans dispositif supplémentaire.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 10535:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006>

Lève-personnes pour transférer des personnes handicapées — Exigences et méthodes d'essai

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les exigences et les méthodes d'essai concernant uniquement les lève-personnes et les éléments de soutien destinés au transfert de personnes handicapées, conformément à la classification donnée dans l'ISO 9999:2002:

- 12 36 03 Lève-personnes mobiles avec sangles
- 12 36 04 Releveurs mobiles
- 12 36 06 Lève-personnes mobiles avec sièges
- 12 36 09 Lève-personnes horizontaux
- 12 36 12 Lève-personnes fixés au mur, entre les murs, au sol et/ou au plafond
- 12 36 15 Lève-personnes fixés à montés dans ou sur un autre produit
- 12 36 18 Lève-personnes fixes simplement posés
- 12 36 21 Éléments de soutien pour lève-personnes

La présente Norme internationale ne s'applique pas aux dispositifs destinés au transport de personnes entre deux niveaux (ou étages) d'un bâtiment.

Elle ne décrit pas les méthodes relatives à la détermination du vieillissement ou de la corrosion des lève-personnes et des éléments cités.

Les exigences de la présente Norme internationale sont formulées en tenant compte des besoins éprouvés à la fois par les personnes handicapées transportées sur le lève-personne et par l'accompagnateur utilisant celui-ci.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3746, *Acoustique — Détermination des niveaux de puissance acoustique et des niveaux d'énergie acoustique émis par les sources de bruit à partir de la pression acoustique — Méthode de contrôle employant une surface de mesure enveloppante au-dessus d'un plan réfléchissant*

ISO 3758, *Textiles — Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles*

ISO 9999:2002, *Aides techniques pour personnes atteintes d'incapacités — Classification et terminologie*

ISO 10993-1, *Évaluation biologique des dispositifs médicaux — Partie 1: Évaluation et essais*

ISO 10535:2006(F)

ISO 14253-1, *Spécification géométrique des produits (GPS) — Vérification par la mesure des pièces et des équipements de mesure — Partie 1: Règles de décision pour prouver la conformité ou la non-conformité à la spécification*

ISO 14971, *Dispositifs médicaux — Application de la gestion des risques aux dispositifs médicaux*

EN 614-1, *Sécurité des machines — Principes ergonomiques de conception — Partie 1: Terminologie et principes généraux*

EN 853, *Tuyaux et flexibles en caoutchouc — Type hydraulique avec armature de fils métalliques tressés — Spécification*

EN 854, *Tuyaux et flexibles en caoutchouc — Type hydraulique avec armature de textile — Spécification*

EN 980, *Symboles graphiques utilisés pour l'étiquetage des dispositifs médicaux*

EN 1021-1, *Ameublement — Évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés — Partie 1: Source d'allumage: cigarette en combustion*

EN 1021-2, *Ameublement — Évaluation de l'allumabilité des meubles rembourrés — Partie 2: Source d'allumage: flamme équivalente à celle d'une allumette*

EN 12182:1999, *Aides techniques pour personnes handicapées — Exigences générales et méthodes d'essai*

EN 13480-3, *Tuyauteries industrielles métalliques — Partie 3: Conception et calcul*

CEI 60529, *Degrés de protection procurés par les enveloppes (Code IP)*

CEI 60601-1, *Appareils électromédicaux — Partie 1: Exigences générales pour la sécurité de base et les performances essentielles*

CEI 60601-1-2:2005, *Appareils électromédicaux — Partie 1-2: Règles générales de sécurité — Norme collatérale: Compatibilité électromagnétique — Exigences et essais*

CEI 61000-3-2, *Compatibilité électromagnétique (CEM) — Partie 3-2: Limites — Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils ≤ 16 A par phase)*

CEI 61000-3-3-am1, *Compatibilité électromagnétique (CEM) — Partie 3: Limites — Section: Limitation des fluctuations de tension et du flicker dans les réseaux basse tension, pour les équipements ayant un courant appelé ≤ 16 A*

CEI 61000-4-3, *Compatibilité électromagnétique (CEM) — Partie 4-3: Techniques d'essai et de mesure — Essai d'immunité aux champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques*

CEI 61672-1, *Électroacoustique — Sonomètres — Partie 1: Spécifications*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

condition défavorable

condition dans laquelle une défaillance a le plus de risques de se produire

3.2

accompagnateur

personne qui actionne le lève-personne à la place de la personne soulevée

3.3**dossier**

partie de l'élément de soutien du corps sur laquelle repose le dos de la personne soulevée, déplacée ou transférée, et qui comprend également le système de raccordement

EXEMPLE Il peut s'agir d'une sangle, d'un siège ou d'un brancard.

3.4**marche arrière**

à 180° de la direction de déplacement vers l'avant

3.5**lève-personne de bain**

appareil conçu spécifiquement pour être utilisé dans une baignoire ou à proximité et qui permet de soulever, de transférer ou de déplacer une personne handicapée

3.6**élément de soutien du corps**

partie du lève-personne qui soutient la personne soulevée, transférée ou déplacée, et qui comprend également le système de raccordement

EXEMPLE Il peut s'agir d'une sangle, d'un siège ou d'un brancard.

3.7**lève-personne fixé au plafond**

système de lève-personne aérien fixé au plafond ou au(x) mur(s) et comprenant le système de cheminement

3.8**point central de suspension****CSP**

point de repère situé sur le lève-personne et servant à effectuer les mesurages

NOTE Il peut s'agir d'un point de connexion.

3.9**point de connexion**

une ou plusieurs parties servant à fixer l'élément de soutien sur le lève-personne

3.10**dispositif de commande**

une ou plusieurs parties du lève-personne qui mettent en marche les mécanismes de levage et/ou de descente du CSP et qui assurent aussi d'autres fonctions

EXEMPLE L'une de ces fonctions peut être l'ouverture pour les jambes de la base mobile.

3.11**dispositif de limitation de course**

dispositif qui arrête tout mouvement à une position finale déterminée à l'avance

3.12**dispositif flexible**

composant, y compris ses raccords éventuels, fonctionnant comme dispositif de levage

EXEMPLE Il peut s'agir d'une chaîne, d'une bande ou d'une courroie.

3.13**repose-pieds**

partie de l'élément de soutien où reposent les pieds

3.14

marche avant

direction de déplacement intentionnelle, spécifiée par le fabricant dans les instructions d'utilisation

3.15

lève-personne fixe simplement posé

appareil de transfert par levage et déplacement d'une personne handicapée, dans un espace délimité par le système, le lève-personne étant simplement posé sur le sol

3.16

course de levage

différence verticale entre la hauteur maximale et la hauteur minimale du CSP

Voir Figure 1 (b, c).

3.17

portée de levage

distance horizontale non entravée entre la structure et une ligne verticale qui passe par le CSP à une hauteur donnée comprise dans la course de levage

Voir Figure 1.

3.18

commande nécessitant une action maintenue

un ou plusieurs dispositifs de commande qui mettent en route et qui maintiennent en fonctionnement les éléments du lève-personne, aussi longtemps que la commande manuelle est actionnée, cette commande manuelle revenant immédiatement en position «Arrêt» ou «Off» lorsqu'elle est relâchée

3.19

repose-jambes

partie de l'élément de soutien où reposent les jambes

ISO 10535:2006
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-63a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006>

3.20

personne soulevée

personne transférée par le lève-personne

3.21

cycle de levage

montée et descente du mécanisme de levage, sur la même distance et dans les deux directions

3.22

dispositif de levage

moyen permettant de lever ou d'abaisser l'élément de soutien

3.23

mécanisme de levage

dispositif qui assure la fonction de levage

EXEMPLE Il peut s'agir d'un appareil hydraulique, mécanique ou électrique.

3.24

porte de verrouillage

dispositif qui empêche le lève-personne de passer d'une piste à une autre, sauf lorsque les deux pistes se trouvent en position correcte

3.25

système de verrouillage

moyen par lequel l'élément de soutien rigide est arrimé au lève-personne

3.26**charge maximale**

charge maximale autorisée, hormis l'élément de soutien, pouvant être appliquée sur le lève-personne

3.27**lève-personne mobile**

appareil muni d'un ou de plusieurs dispositifs (par exemple des roues), qui peut être déplacé et avancé librement sur le sol et qui permet de soulever, de transférer ou de déplacer une personne handicapée indépendamment de toute installation fixe ou de tout autre dispositif solidaire

3.28**lève-personne multifonctions**

appareil pouvant être assemblé, par exemple au moyen de parties distinctes, afin de répondre à une grande variété d'utilisations

3.29**élément de soutien du corps souple**

dispositif fabriqué à partir de matériaux souples et épousant la forme du corps, comprenant également les systèmes permettant de raccorder l'élément au dispositif de levage du lève-personne

3.30**élément de soutien du corps rigide**

siège ou brancard préformé, fabriqué à partir de matériaux rigides (matelassés si nécessaire) ou de matériaux souples entourés d'une structure rigide, comprenant également les systèmes permettant de raccorder l'élément au dispositif de levage du lève-personne

iTeh STANDARD PREVIEW

3.31**condition de simple défaut**

(standards.iteh.ai)

condition dans laquelle il se produit une défaillance d'un moyen de réduction simple des risques liés à la sécurité d'un matériel ou dans laquelle une condition anormale simple est présente

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006>

3.32**assise**

partie de l'élément de soutien censée recevoir une personne assise

3.33**barre de préhension**

construction rigide dotée de plusieurs points de connexion, sur laquelle est fixé l'élément de soutien

3.34**lève-personne d'aide à la verticalisation et/ou au levage**

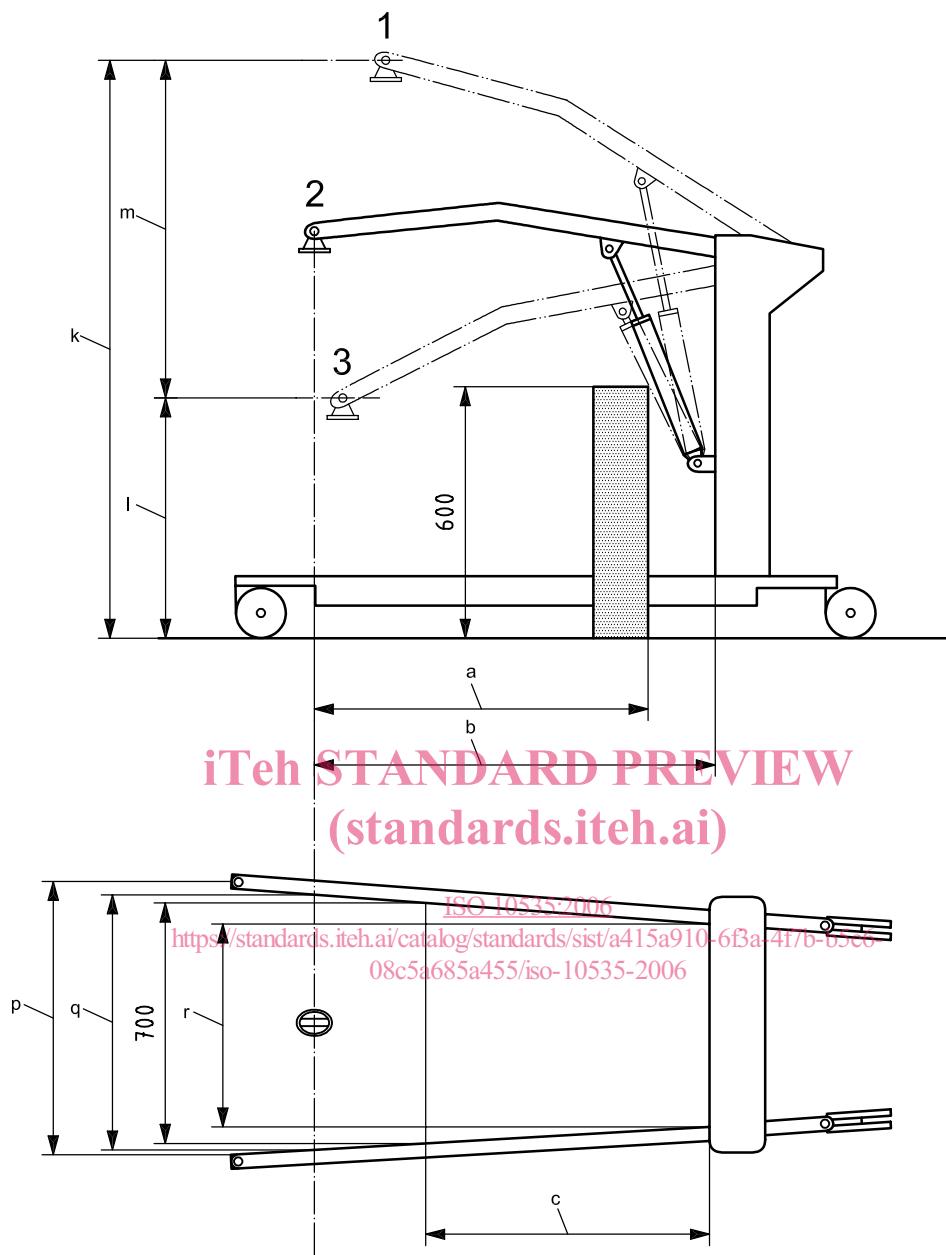
dispositif d'aide au levage, au transfert et au déplacement d'une personne handicapée, dans lequel la masse de la personne est en partie soutenue par un repose-pieds ou un équipement semblable

3.35**lève-personne fixe**

appareil permettant de soulever, de transférer ou de déplacer une personne dans un espace prédéfini et pouvant être fixé au mur, au plafond ou au sol, ou bien être monté dans ou sur d'autres appareils associés, ou encore être simplement posé

3.36**diamètre de giration**

diamètre du cercle le plus étroit comprenant les points extrêmes du lève-personne, lorsque ce dernier effectue une rotation de 360° sans être renversé



Légende

- 1 position la plus élevée
- 2 position de la portée maximale
- 3 position la plus basse
- a Portée maximale à 600 mm (hauteur de référence).
- b Portée maximale depuis la base.
- c Portée depuis la base, les jambes étant écartées de 700 mm.
- k Hauteur maximale du CSP.
- l Hauteur minimale du CSP.
- m Course de levage.
- p Largeur interne maximale.
- q Largeur interne à la portée maximale.
- r Largeur interne minimale.

NOTE Simple représentation schématique.

Figure 1 — Dimensions clés d'un lève-personne mobile

4 Exigences générales et méthodes d'essai

4.1 Exigences générales

4.1.1 Analyse du risque

Les articles de l'ISO 14971 relatifs à l'analyse du risque s'appliquent.

4.1.2 Facteurs ergonomiques

Les poignées et les pédales doivent correspondre à l'anatomie fonctionnelle de l'utilisateur, conformément à l'usage prévu, et doivent satisfaire aux exigences suivantes:

- a) la distance entre toute poignée (parties destinées à être saisies) exigeant une force de commande de plus de 10 N et toute partie de la structure du lève-personne ne doit pas être inférieure à 35 mm;
- b) la distance entre toute surface supérieure d'une pédale (en position de fonctionnement) et toute autre partie de la structure du lève-personne doit permettre de maintenir les orteils à au moins 75 mm au-dessus du sol;
- c) le diamètre des poignées et des boutons de commande exigeant une force de commande de plus de 10 N doit être compris entre 19 mm et 43 mm;
- d) pour les lève-personnes manœuvrant à partir d'une position debout, les pédales ne doivent pas être placées à plus de 300 mm au-dessus de la surface du sol;
- e) pour les lève-personnes manœuvrant à partir d'une position debout, les commandes manuelles doivent être placées à une hauteur comprise entre 800 mm et 1 200 mm du sol;
- f) les poignées de poussée et/ou de traction doivent être placées à une hauteur d'au moins 900 mm.

NOTE Il peut être nécessaire de prévoir d'autres emplacements pour les organes de commandes actionnés par la personne soulevée.

Pour des informations supplémentaires sur ce sujet, voir l'EN 614-1.

4.1.3 Bruit

Le niveau de puissance acoustique maximal pondéré A du lève-personne doit être mesuré conformément à l'ISO 3746 lors d'un transfert en charge maximale. Ce mesurage doit également être effectué lorsque le lève-personne n'est pas chargé.

Les résultats de ces mesurages seront indiqués dans les instructions d'utilisation.

4.2 Méthodes d'essai générales

4.2.1 Conditions d'essai

Les lève-personnes doivent être soumis à essai dans l'état où ils sont livrés au client. Toutefois, dans le cas de lève-personnes multifonctions pouvant être assemblés sous différentes formes, le montage doit être conforme aux instructions fournies par le fabricant. Si le lève-personne est destiné à être utilisé dans des configurations différentes, elles doivent toutes faire l'objet d'un essai dans les conditions les plus défavorables.

Les essais doivent être effectués à l'intérieur d'un local, dans des conditions atmosphériques normales.

Tous les essais doivent être effectués dans l'ordre indiqué et sur un seul et même lève-personne.

Si le lève-personne est un modèle multifonctions qui intègre une fonction de verticalisation et/ou une fonction de levage, seuls les essais de durabilité définis à l'Article 5 doivent s'appliquer, toutefois, les exigences stipulées aux Articles 5 et 6 doivent s'appliquer, en ce qui concerne la stabilité, la résistance statique et les forces de poussée/de traction.

Le rapport d'essai mentionné en 4.2.4 doit être inclus dans le dossier technique du fabricant.

4.2.2 Matériel d'essai

4.2.2.1 Une surface d'essai, rigide, plane, inclinable et dotée de cales empêchant le lève-personne de glisser, mais pas de basculer.

4.2.2.2 Des cales, mesurant au moins la moitié du diamètre d'une roue et au plus la valeur du diamètre.

4.2.2.3 Charges, adaptées aux lève-personnes et aux éléments de soutien, par exemple une ou plusieurs charges cylindriques, en acier, présentant des bords arrondis (rayon au moins égal à R25) et un diamètre de 350 mm. La charge utilisée pour soumettre à essai l'élément de soutien souple peut être confectionnée de manière à imiter la forme du corps à soulever.

4.2.2.4 Dispositif permettant de simuler l'utilisation, comme en pratique (par exemple des doigts d'essai).

4.2.2.5 Dispositif permettant d'appliquer des charges, avec un facteur dynamique négligeable.

4.2.2.6 Sonomètre, conforme à la CEI 61672-1.

4.2.2.7 Dispositif permettant de mesurer la pression de l'eau, de l'huile et de l'air.

4.2.2.8 Dispositif permettant d'appliquer des charges sur des lève-personnes d'aide à la verticalisation et/ou au levage (voir Figure 2). Le centre de gravité de la charge doit être placé selon les indications et doit pouvoir être déplacé à l'aide des articulations de la manière démontrée.

4.2.2.9 Dispositif permettant d'appliquer des charges aux éléments de soutien rigides du corps (voir Figures 3, 4a et 4b).

4.2.3 Erreurs admissibles du matériel d'essai

L'erreur ou les erreurs maximales admissibles du matériel d'essai indiquées ci-après s'appliquent:

— Pressions	± 5 %	
— Forces/charges	± 5 %	
— Vitesses	± 5 %	
— Angles	± 0,25°	
— Dimensions	≤ 100 mm	± 0,5 mm
— Dimensions	> 100 mm	± 0,5 %
— Durée	± 0,1 s	

Pour démontrer la conformité ou la non-conformité avec ces spécifications, les modes opératoires conformes à l'ISO 14253-1 doivent s'appliquer.

4.2.4 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir au moins les informations suivantes:

- a) une référence à la présente Norme internationale (l'ISO 10535:2006);
- b) une description du produit, y compris le type, la désignation et le numéro de série;
- c) le nom et l'adresse du fabricant;
- d) une photographie du lève-personne tel qu'il était présenté durant l'essai;
- e) le nom et l'adresse du laboratoire d'essai;
- f) les valeurs de stabilité arrondies à 0,5° près par défaut;
- g) le résultat des essais, y compris le rapport d'entretien le cas échéant;
- h) tout écart par rapport au mode opératoire d'essai normalisé;
- i) la date de l'essai;
- j) les conditions d'essai en termes d'humidité et de température.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 10535:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a415a910-6f3a-4f7b-b5e6-08c5a685a455/iso-10535-2006>